
Lidix innove avec le site mesbénéficiaires.fr, le nouveau service qui facilite la gestion de la transmission aux bénéficiaires d'assurance vie et permet de prévenir la déshérence.

Avec mesbénéficiaires.fr, les assurés peuvent recenser tous leurs contrats d'assurance vie et tenir à jour les coordonnées de leurs bénéficiaires. Les assureurs disposent de coordonnées actualisées pour traiter plus facilement les transmissions.

Paris, le 5 novembre 2019 : Lidix, la start-up qui simplifie l'assurance vie avec des solutions digitales innovantes, annonce le lancement du site **mesbénéficiaires.fr** (<https://www.mesbeneficiaires.fr>) Il s'agit de la **première solution digitale** de prévention contre la déshérence des contrats d'assurance vie. Pour les assurés, elle permet d'être certains que leur transmission se passera comme prévu. Pour les assureurs, elle facilite l'identification des bénéficiaires, grâce à des données mises à jour **en amont**.

En pratique, l'utilisateur dispose d'un espace sécurisé qui lui permet de recenser tous ses contrats d'assurance vie (+ de 1000 produits français déjà référencés). En toute **confidentialité**, il rattache les bénéficiaires à chaque contrat, en fonction de sa clause bénéficiaire en vigueur¹. Pour penser à actualiser ses informations, il peut programmer ses alertes.

Avec des coordonnées tenues à jour par les assurés, les assureurs disposent d'un registre de données complémentaires pour la recherche des bénéficiaires.

4,7 milliards d'euros non réglés en assurance vie, 13 milliards d'euros de risque de déshérence sur la retraite supplémentaire².

¹ Le site ne propose pas la modification de clause bénéficiaire en ligne mais l'enregistrement des coordonnées des bénéficiaires, en parallèle de la clause bénéficiaire, le plus souvent standard et relationnelle.

² Extraits du Rapport annuel 2019 de la Cour des comptes :

- Stocks de contrats non réglés détenus par les professionnels de l'assurance à fin 2017 : 4,7 milliards d'euros.

- Fort risque de déshérence sur les capitaux constitutifs de rentes non liquidées après l'âge légal de 62 ans, au 31 décembre 2016. Montant estimé à 13,3 Md€ par l'ACPR.

Le site **mesbénéficiaires.fr** propose aussi des outils pédagogiques et une interface ergonomique pour mieux comprendre l'assurance-vie.

Lidix³ est une start-up indépendante, spécialisée dans la simplification de l'interface utilisateur en assurance-vie. Ses solutions associent design et modélisation des données. Elles sont commercialisées auprès des professionnels de l'assurance. Les premiers modules sont dédiés à la thématique des bénéficiaires et de la souscription.

L'équipe est incubée au Swave (Grande Arche de La Défense), première plateforme Fintech en France (Paris&Co). Lidix est membre des associations France Fintech et Finance Innovation.

Annabelle Delestre, fondatrice de Lidix, s'est associée à Bruno Urvoy pour lancer le projet. Leur conviction est que l'assurance vie a besoin d'être simplifiée pour mieux correspondre aux attentes des particuliers. Diplômée de Sciences Po et d'une licence de philosophie à la Sorbonne, Annabelle a une longue expérience dans le marketing internet en gestion d'actifs et en assurance-vie. Bruno est expert en design et communication digitale.

Contacts



Annabelle Delestre
Fondatrice
06 61 77 93 69
annabelle.delestre@lidix.io



Bruno Urvoy
Associé
06 67 76 78 72
bruno.urvoy@lidix.io

Ils nous font confiance et nous accompagnent :



Visuels

Des visuels (en haute et basse définition) peuvent être téléchargés ici :

<https://www.mesbeneficiaires.fr/ressources-communique-de-presse-mesbeneficiaires-fr/>

Mot de passe : cpmesbénéficiaires

³ Lidix et mesbénéficiaires.fr sont des marques déposées par Digitalrevol, Société immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 832 936 249.